

COMITE SYNDICAL DU 08 AVRIL 2024 - 10H00 A MALEMORT DU COMTAT (SALLE DES FETES)

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du vingt-six mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Malemort du Comtat, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués

En exercice : 47

Présents : 21

Représentés : 6

Total : 27 (min 24)

Quorum atteint

Nombre de voix

En exercice : 119

Présentes : 53

Exprimées par pouvoirs : 24

Total : 77

Délégués présents :

1 représentant du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur de 9 voix) : Sophie RIGAUT, Christian MOUNIER

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) : Mireille ORTUNO (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV)

4 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) : Alain CONSTANT (Bedoin), Michel JOUVE (Flassan), Thierry THIBAUD (Savoillans), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

12 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) : Max RASPAIL (Blauvac), Serge ANDRIEU (Carpentras), François ILLE (Le Beaucet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Jean-Marc TESTE (Méthamis),

Gérard UGHETTO (Monieux), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

Délégués excusés ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA et Bénédicte MARTIN pouvoir à Jacqueline BOUYAC, Catherine PAFFENHOFF (Faucon) pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux), Valérie MICHELIER (Caromb) et Didier CARLE (Pernes les Fontaines) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Frédéric TENON (Malaucène) pouvoir à Alain CONSTANT (Bedoin)

Partenaires invités au comité syndical : Annie CORDA, Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Odile SIGNORET, Vincent THOMANN (PNR Mont-Ventoux)

Absents/Excusés : Claire ARAGONES, Myriam SILEM, Siegfried BIELLE (Aubignan), Cyril FALQUES (Aurel), Gilles GRILLET (Le Barroux), Roland RUEGG (Brantes), Florence BERTRAND (Crestet), Serge SAES (Crillon le Brave), Louis BONNET (Mazan), Sonia JACOBEE (Modène), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Valérie FABRE (Saint Romain en Viennois), Damienne MARION (Vaison la Romaine), Philippe ARMENGOL (Velleron), Jérôme BOULETIN (Cove), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Bernard MONDON et Claude AYME (Les Carnets du Ventoux), Fédération des Chasseurs de Vaucluse, Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, Chambre d'agriculture de Vaucluse, Fédération départementale du Vaucluse Pêche et Protection du Milieu Aquatique

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023
BUDGET PRINCIPAL M 57**

Madame la Présidente, au vu du résultat du Compte Administratif, demande au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 qui se décompose comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (C)

A – Résultat de l'exercice 2023	+ 91 149,04 €
B - Résultat reporté de 2022	+ 704 285,10 €
C – Résultat de clôture à affecter = A + B	+ 795 434,14 €

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT (D)

Résultat de l'exercice 2023	-75 491,01 €
Résultat reporté de 2022	+ 689 011,02 €
D – Solde d'exécution 2023	+ 613 520,01 €

SOLDE DES RAR 2023 (E)

<i>RAR Dépenses</i>	195 529,00 €
<i>RAR Recettes</i>	38 655,00 €
E – Solde RAR	- 156 874,00 €

BESOIN OU EXCEDENT DE FINANCEMENT F = D + E

Excédent de financement	+ 456 646,01 €
-------------------------	----------------

Il est proposé à l'Assemblée d'affecter au 002, en recette de fonctionnement la somme de
+ 795 434,14 €

AFFECTATION (C)

Affectation complémentaire en réserve R 1068

Report en fonctionnement (R002)	+ 795 434,14 €
---------------------------------	----------------

Le Comité,
Où, l'exposé du de la présidente,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,
Soit : Membres en exercice : 47 - Présents : 21 - Pouvoirs : 6- Votants : 27
Suffrages exprimés : Pour : 77 - Abstention : 0 - Contre : 0

- ADOPTE l'affectation du résultat de fonctionnement du Budget Principal 2023.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

La Présidente
du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC